

La météo totalement atypique de l'année 2011 a bouleversé le déroulement habituel de la maturité. Mais le mois de septembre a permis une belle récolte de qualité.

Des similitudes avec le millésime 2000

UN hiver plutôt sec, de la chaleur en juin mais du froid en juillet suivi d'un mois d'août contrasté et d'un bel été indien en septembre... Ces grandes tendances observées en 2011 rappellent étrangement le déroulement de l'année 2000. Dans les deux cas, le résultat a été le même : la maturité a joué au "yoyo", modifiant considérablement le calendrier habituel de récolte des différents cépages et parcelles.

"C'est une année un peu folle ! s'exclame Françoise Dijon, responsable Laboratoires-Qualité à Inter Rhône. La véraison a rarement été aussi étendue dans le temps. Dans certains secteurs du centre du Vaucluse, elle a commencé début juillet pour ne se terminer qu'à la mi-août ! Tous les calendriers habituels de ramassage des raisins ont été bouleversés. Certains vigneronnes des Côtes du Rhône septentrionales ont même terminé les vendanges avant ceux du sud du Gard".

Les mois de mai et juin, très chauds, laissaient pourtant prévoir une récolte extrêmement précoce mais la météo de juillet a déjoué tous les pronostics. De plus, la charge généreuse de certaines parcelles de grenache a quelque peu retardé la maturité. "Même en tombant de grandes quantités de raisins durant l'été, observe un vigneron gardois, j'ai un rendement conséquent car la vigne a compensé avec des grains beaucoup plus gros". Par contre, dans le secteur nord Vaucluse/sud de la Drôme par exemple, les rendements sont équivalents à ceux de l'année dernière. "Il fallait savoir attendre et laisser le raisin mûrir en le surveillant de près, complète Biljana Arsic, responsable du Service technique du Syndicat des Côtes du Rhône. Grâce à l'exceptionnelle douceur du mois de septembre et au mistral qui a généralement suivi les quelques pluies qui sont tombées, cela a été possible". Il est clair que la donne aurait été bien différente si un temps humide s'était installé durant les vendanges.



Photo Christophe Grille

La maturité a été particulièrement longue à venir en 2011 mais le soleil de septembre a permis de l'attendre sereinement.

Un avis partagé par Françoise Dijon qui remarque que grâce à cette météo, "Les vigneronnes n'ont pas stressé, ils ont vendangé lorsque c'était mûr". Il fallait néanmoins rester très vigilant car dans certains secteurs, la maturité s'est emballée, notamment sur la syrah.

Les premières cuves vinifiées sont très encourageantes : "Les vins sont frais, souples et fruités, poursuit l'œnologue qui a recueilli l'avis de ses collègues sur l'ensemble de l'appellation. Ils sont colorés car la couleur a bien diffusé. Certes, la grenache manque par endroits d'un peu de concentration mais les assemblages permettront d'y remédier. La syrah, le mourvèdre et surtout les cépages secondaires sont très jolis".

Une récolte de bonne facture est donc attendue dans les Côtes du Rhône en 2011. Ce qui ne pourra que renforcer l'action de revalorisation des prix menée par le Syndicat général des vigneronnes. Rappelons qu'en 2000, le Côtes du Rhône régional se vendait alors un peu moins de... 131 euros/hl !

S.R.



LE POINT

En faisant la "une" du Point "Spécial Vins", Cécile Dusserre (Domaine de Montvac à Vacqueyras) a vu sa photo s'afficher partout dans Paris en 4 x 3 ! Le magazine a en effet profité de son Spécial Vins pour réaliser une grande campagne de publicité. Il faut dire que ce dossier, réalisé par le journaliste Jacques Dupont, est l'un des meilleurs réalisés.

CNAOC

La Confédération nationale des producteurs de vins AOC (Cnaoc) a fait part à l'Inao de son inquiétude au sujet du retard pris pour l'homologation des Cahiers des charges (complétés des chapitres "Lien au terroir"). Il semble qu'un embouteillage monstrueux se soit formé au niveau des services du Journal officiel. Or, les Cahiers des charges doivent avoir été publiés au mieux avant le 25 novembre (dépôt de la déclaration de récolte) et au pire avant le 31 décembre 2011 (fermeture du guichet européen de réception).

RECENSEMENT

Les premiers résultats du recensement agricole font état d'une diminution de 30 % du nombre d'exploitations viticoles en 10 ans. Elles étaient en effet 100 000 en 2000 et ne sont plus que 70 000 en 2010. En revanche, leur taille moyenne est passée de 8 à 11,3 ha. Une évolution également constatée pour l'ensemble de l'agriculture française.

PLANTATION

Malgré l'importante mobilisation de la filière viticole européenne, ni la Commission européenne, ni les États membres n'ont prévu de rouvrir, à court terme, la discussion sur la régulation du potentiel de production viticole. Or, le renvoi de la discussion à plus tard risque de déboucher sur un statu quo, et donc à la libéralisation des droits de plantation. La Cnaoc va donc remobiliser ses troupes.

QUEBEC

La Société des alcools du Québec (SAQ) lance un appel d'offres pour l'été 2012, essentiellement des vins rosés et mousseux. Les offres complétées sur Internet devront parvenir avant le jeudi 6 octobre à 23 h 59 (heure locale de Montréal). Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la SAQ : www.saq-b2b.com (rubrique Appels d'offres).

HACHETTE



Le Guide Hachette des vins est sorti en librairie le 31 août dernier. À l'occasion de son lancement, ses responsables ont décerné une "Grappe d'or" à Philippe Desmeure (Cave Desmeure, Domaine des Rémizières à Mercuroil) pour son Hermitage rouge Cuvée Émilie 2009. Un vin jugé exceptionnel sur les 500 coups de cœur du Guide. Un grand bravo !